



Fédération des Enseignants de Langue et Culture d'Occ

de l'Éducation Nationale - [www.felco-creo.org/](http://www.felco-creo.org/)

(académies de Nice, Aix-Marseille, Grenoble, Clermont-Ferrand,  
Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Limoges, Poitiers, Ile de France)

Federacion dels Ensenhaires de Lengua e Cultura d'Òc

La Felco est affiliée à le FLAREP ([www.flarep.com/](http://www.flarep.com/)) et à l'APLV :  
<http://www.aplv-languesmodernes.org/>

Olivier PASQUETTI  
Président de la FELCO

le 18 juillet 2022

à Monsieur l'Inspecteur général

Monsieur l'Inspecteur Général,

Lors de l'audience bienveillante que vous avez bien voulu nous accorder le 3 février dernier, nous vous avons proposé de vous tenir au courant de nos démarches auprès du Ministère : c'est l'objet du présent courriel.

Nous avons partagé le 7 juillet dernier une visio-conférence avec Madame Julie Benetti et Monsieur Thomas Leroux, auxquels nous avons communiqué un dossier mis à jour sur la situation de nos enseignements et nos principaux motifs d'inquiétudes (persistances des inégalités d'une langue à l'autre, d'une académie occitane à l'autre, voire d'un département à l'autre, situations de souffrance croissante des collègues, carence en ressources humaines suite à l'épuisement des viviers dû aux réformes du second degré, notamment la réforme des lycées, ouvertures des sessions de concours...). Vous trouverez en ligne sur notre site [le compte rendu de notre audience](#)<sup>1</sup> ainsi que le [dossier remis à nos interlocuteurs](#)<sup>2</sup>.

Ceux-ci, nouveaux dans cette fonction, nous ont indiqué être au début de leur prise de connaissance du dossier des langues régionales et ont exprimé leur besoin de disposer de chiffres fiables pour l'ensemble de l'espace occitan : nous leur avons communiqué ceux dont nous disposons, mais nous ne doutons pas qu'ils se tourneront vers les rectorats concernés, les mieux placés somme toute pour disposer de tels chiffres, afin d'avoir un état le plus complet possible de la situation

Bien sûr, nous n'avons pas manqué de revenir sur les effets catastrophiques de la réforme des lycées, dont l'application a entraîné une baisse brutale des effectifs, une soudaineté qui ne pouvait se justifier par une baisse de l'attrait pour notre discipline.

Nos interlocuteurs ont enregistré nos demandes, tout en défendant l'action de leur ministère, notamment le caractère positif de la réforme du lycée et du baccalauréat et la création d'EDS d'occitan ; savent-ils qu'il n'existe que cinq de ces EDS, dans seulement deux académies sur

<sup>1</sup> <http://www.felco-creo.org/07-07-22-compte-rendu-de-laudience-felco-ministere/>

<sup>2</sup> <http://www.felco-creo.org/wp-content/uploads/2022/07/2207-07-Audience-FELCO-Minist%C3%A8re-1.pdf>

les huit potentiellement concernées ? Savent-ils également les effets néfastes de cette réforme sur l'enseignement optionnel pointés par le rapport de l'Inspection Générale publié à l'été 2021<sup>3</sup>.

Nous avons posé la question de l'ouverture d'un CAPES interne, qui donnerait aux collègues contractuels des perspectives de titularisation. En effet certains exercent depuis de nombreuses années, dans des conditions difficiles qui leur rendent difficile la préparation du CAPES externe : établissements multiples, nombreux trajets....

Nous avons bien entendu insisté sur la nécessité, étant donné l'espace concerné (32 départements), d'ouvrir chaque année une session de l'agrégation avec un nombre de postes incitatif. Nous avons également évoqué le handicap que constituait pour les candidats la publication tardive des programmes (des mois après celle des autres agrégations !), empêchant notamment les collègues candidats – jusqu'à présent, en effet l'immense majorité des candidats étaient des certifiés – de se préparer correctement au concours alors qu'ils exercent sur plusieurs établissements avec de nombreuses heures de trajet. Même difficulté pour les formateurs, découvrant le programme après la rentrée.

Concernant ces divers points, que nous avons évoqués lors de notre entrevue, nous nous permettons de revenir vers vous. Les ouvertures de sessions des concours sont-elles programmées ? à quelle date les programmes seront-ils publiés ?

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous nous tenons à votre disposition, Monsieur l'Inspecteur général, pour toute précisions quant aux éléments évoqués dans ce courriel et nous vous souhaitons des vacances reposantes quand votre mission vous en laissera le loisir.

---

<sup>3</sup> Voir notre analyse : <http://www.felco-creo.org/29-08-21-un-rapport-de-linspection-generale-sur-les-enseignements-optionnels-en-lycee-lanalyse-de-la-felco/>